



LA JEAN-BART TIR DUNKERQUE

issue de **LA JEAN BART DUNKERQUE**, fondée en **1906**
siège social : à l'adresse du Président

Déclaration Sous- Préfecture
de Dunkerque **N° W594004748**
Homologation des Stands :

Affiliée F.F.T. **N° 15.59.126**
Etablissement **N° ET818**

Agrément Jeunesse & Sports
59 S 2827 du 7.09.2001

N° 1610 le 9.05.2006 (100m) – N° 2282 le 9.06.2008 (10, 25, 50m)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26/10/2025

Compte rendu

Les membres de La Jean Bart Tir, se sont réunis en assemblée générale ordinaire le dimanche 26 octobre 2025 à la mairie annexe de Malo-les-Bains.

Accueil des membres, émargement, vérifications des procurations, vérification du quorum

Le président déclare que le quorum de 71 est atteint avec **76** personnes présentes.

Présentation des invités

Madame Martine ARLABOSSE, Vice-présidente du Conseil départemental du Nord, Vice-Présidente de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE, Maire de MALO LES BAINS,
Monsieur Franck GONSSE, Conseiller régional délégué au transport,
Monsieur Frédéric VANHILLE, Adjoint au maire de Dunkerque en charge des sports,
Monsieur Renaud CLINCKEMAILLIE, Président de la ligue de tir Nord Pas de Calais,
Monsieur Jean-Luc JENICOT, Président du comité départemental du Nord.

Ouverture de l'assemblée générale

Monsieur René JOSSIEN président de LA JEAN BART TIR ouvre la séance à 9 h 40

Minute de silence

Une minute de silence est observée, à l'intention des membres disparus.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée Générale du 29 octobre 2023

Sur proposition du Président, les délibérations donnant lieu à un vote se feront à main levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Le Procès-Verbal de l'assemblée Générale du **3 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité des présents.

Rapport du secrétaire

Le secrétaire présente l'effectif du club pour la saison 2024-2025

Notre club comptait 344 membres (+ 19 second club) répartis comme suit :

- 305 hommes, 39 femmes (soit 12,7 %)
- 35 jeunes (soit 11,3%)

Pour information, à ce jour, le club compte 310 membres soit une progression de 8,4% date à date. Signalons que sur les quatre dernières années, la progression des féminines est constante, tandis qu'on observe une stagnation du nombre de jeunes.

Rapport du responsable de la gestion sportive

Le secrétaire présente les résultats de l'année sportive, et souligne les résultats de Rémi et de Claude, qui se sont distingués dans plusieurs disciplines. Bien sûr sont également remerciés tous les autres participants aux diverses compétitions, tournois et challenges.

Rapport du contrôleur aux comptes saison 2023/20234

Monsieur Rémi MAHIEUX contrôleur aux comptes, approuve sans réserve la gestion des comptes de l'exercice 2024/2025.

Désignation du contrôleur aux comptes saison 2024/2025

Monsieur Rémi MAHIEUX se présente comme contrôleur aux comptes pour la saison 2025/2026. La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Rapport du trésorier pour la saison 2023/2024

Monsieur Michel DERUE, trésorier de la Jean Bart Tir donne lecture du rapport financier pour l'exercice 2024/2025.

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026.

Vote du rapport financier et du budget prévisionnel

Le rapport financier 2025 et le budget prévisionnel 2025/2026 sont approuvés à l'unanimité des présents.

Vote du tarif des licences pour la saison 2026/2027

La situation financière du club est saine. Le président n'a pas souhaité d'augmentation de la licence pour la saison 2026/2027. La licence reste à 144,00€ ; 84,00€ pour les jeunes (+ 5,00 € pour les nouveaux membres). La proposition est approuvée à l'unanimité des présents.

Rapport travaux 2024/2025 et prévisions 2025/2026

Au stand 10m, un support pour la cible vitesse a été mis en place, ainsi qu'un écran permettant l'affichage des scores des cibles électroniques. L'aménagement du bureau des moniteurs a été finalisé.

Au stand 25/50m, une lumière rouge interdisant le tir a été installée.

La fabrication des gongs au stand 25m se poursuit.

Des casiers permettant le rangement du matériel des tireurs ont été achetés et proposés à la location au stand 50m, le déblaiement permettant la mise en place des cibles Rimfire et la réfection des pare balles sont en cours.

Au stand 100m, les pare balles sont en cours de réfection et un éclairage LED a été installé.

Concernant les prévisions, le président souhaite que l'isolation du stand 10m soit effectué pour améliorer le confort des tireurs et réaliser des économies de chauffage.

Rapport moral

Le président débute son allocution en remerciant les invités et les membres du club présents à l'assemblée générale.

Il remercie également les membres du comité directeur ainsi que les bénévoles pour leur action au sein du club, et particulièrement Messieurs Benoit FLORQUIN et Fabrice EVRARD.

Merci au président du comité départemental pour le pistolet LP50 et à la mairie de Dunkerque / CUD pour la subvention allouée.

La lutte contre la plombémie devient un sujet majeur au sein des clubs de tir, un affichage sur les bonnes pratiques a été mis en place au stand 10m et les débris de plomb seront revendus à une entreprise afin de justifier de leur recyclage.

Des ateliers découverte seront organisés au sein du club, tirs avec les armes A1, tirs à la poudre noire, rechargement, etc.

Deux de nos membres, Johan et Bruno vont effectuer la formation "Capacité à accueillir et à conseiller" (CAC), premier niveau du monitorat.

Un incident est survenu récemment avec le site internet de la FFTir. Les applications ITAC et EDEN ont été impactées et inaccessibles pendant plusieurs jours. La reconnexion sur EDEN impliquera une réinitialisation du mot de passe, d'autre part, il **faudra retélécharger vos licences**, car les QR code ont été modifiés.

Enfin, le président remercie Thierry, notre intendant et son équipe pour le buffet de clôture, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Vote du rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents

Questions diverses

Question concernant la visibilité dans le rapport financier de l'argent perçu grâce aux conventions avec la police, la gendarmerie et l'administration pénitentiaire :

La somme a été intégrée dans une ligne budgétaire globale.

Question sur la réserve d'argent :

Cet argent est mis de côté dans le cas où nous devrions migrer vers un autre site.

A ce jour, notre départ n'est absolument pas envisagé, mais veiller à la pérennité de son club est l'une des missions prioritaires d'un président.

Parole aux invités

Madame Martine ARLABOSSE salue le dynamisme de notre association et l'accueil fait aux forces de l'ordre qui viennent s'entraîner au tir chez nous.

Monsieur Franck GONSSE félicite le président, le comité directeur et les bénévoles pour leur action au sein du club.

Il précise que l'Etat a besoin de notre club et que nous devons nous préparer à l'avenir.

Monsieur Renaud CLINCKEMAILLIE salue le pourcentage de féminines au sein du club, supérieur à la moyenne nationale. Il précise qu'il est nécessaire de fidéliser les jeunes.

Il encourage les membres à passer les cibles couleur, ainsi que le CAC, dont les titulaires participent à la sécurité sur les pas de tir.

Il précise enfin qu'un plan de recrutement des arbitres est en cours.

Monsieur Jean-Luc JENICOT salue le dynamisme du club et de son président, et le remercie pour son action au sein du département.

Le site internet du département est en cours de construction.

Les modalités des challenges pistolet 25m et Rimfire nous parviendront prochainement.

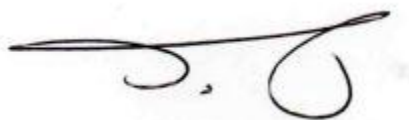
Monsieur Frédéric VANHILLE précise qu'il faut une réflexion sur l'avenir des clubs de tir au niveau communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 10 H 55.

Les participants sont invités au verre de l'amitié et au buffet dînatoire.

Christian TOULOTTE

Secrétaire général



René JOSSIEN

Président

